



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

**Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue Social
ANACT**

Fédération PSTE

Le 5 décembre 2013

CAP du corps des Contrôleurs du Travail du 5 décembre 2013

Le Site www.syntef-cfdt.org est accessible depuis n'importe quel poste Internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous posez vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration Préalable

Monsieur le DRH,

Dans quelques jours, les premiers Contrôleurs du Travail reçus à l'EPIT entameront leur cursus de formation. Un premier rapport établi par le jury a permis de dresser un premier bilan des dossiers et des oraux qui se sont tenus en 2013.

Le SYNTEF-CFDT vous demande quelles leçons l'Administration entend tirer de cette première phase, notamment dans l'organisation et la formation des agents aux épreuves. De même, comment entendez-vous gérer la situation des départements dépourvus d'agents reçus à l'EPIT ?

Quel calendrier entendez-vous fixer en 2014 pour la suite de ce plan de requalification ? Selon nous, il est essentiel que le processus de requalification engagé se fasse dans des conditions permettant aux agents de disposer d'un calendrier clair, notamment pour leur garantir le temps et les moyens nécessaires à la préparation de leur dossier.

W

La fin de l'année confirme en outre, le processus, global à la Fonction Publique, visant à réduire encore un peu plus le nombre d'agents publics dans notre Administration, comme dans les autres.

Le SYNTEF-CFDT rappelle que la baisse des effectifs ne peut fonder une politique de bonne administration, encore moins celle qui présente des objectifs de renforcement de l'action publique et d'efficacité des services, au plus près des usagers.

Cette CAP connaîtra, comme de bien entendu, des affectations bloquées au nom des sacro-saints effectifs de référence. Pendant que des régions entières n'auront pas de candidat, donc encore et toujours des postes vacants. Avec les répercussions que cela entraîne, sur les services, les usagers et les agents en première ligne.

Si les réformes en cours, parfois menées sans considération des besoins réels du terrain, peuvent expliquer en partie l'absence massive de candidatures (2/3 des postes sans candidat), force est de constater de réelles difficultés dans certaines régions. Et cela, de façon récurrente.

Enfin, le SYNTEF-CFDT regrette vivement l'impossibilité qui nous est faite, lors de cette CAP, d'étudier les promotions annuelles, et demande à l'administration de prendre les mesures permettant que ce point soit traité le plus rapidement possible au début de l'année 2014.

Mutations

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Observations
UT du Haut-Rhin 3 postes section	Non pourvus	Site de Mulhouse
UT du Haut Rhin 1 poste en section	VIGNERON Viviane Au 1 ^{er} juillet 2014	Site de Colmar
Ut du Haut-Rhin 1 poste en section agricole	Non pourvu	Site de Colmar
UT du Bas-Rhin Poste CT ou SA Services à la personne	MEYER Georges	
UR AQUITAINE Chargé de mission Economie sociale et solidaire	CLAVERIE Nicole	
UR AUVERGNE CT/SA Gestionnaire FSE	MADELAINÉ Anne	
UT de Saône et Loire 1 poste section	COUTURIER Chantal	Site de Chalon
Ut DE Corse du Sud 1 poste en section	Poste retiré sur décision du DRH	Site de Porto-Vecchio
UT de Haute Corse 1 poste travail illégal	HANI Lionel	

UR FRANCHE COMTE CT/SA gestionnaire FSE	Non pourvu (pas de candidat)	
UT Seine et Marne CT/SA service renseignement	Non pourvu	
UT des Yvelines 2 postes section	LEBOUTEILLER Isabelle	Site de Mantes La Jolie
UT des Yvelines 2 postes section	Non pourvu (Pas de candidat)	Site de St Quentin en Yvelines
UT des Hauts de Seine CT/SA Gestionnaire service développement compétences	Poste retiré	
UT Hauts de Seine Responsable logistique	Non pourvu	
UT Hauts de Seine CT/SA Responsable RH	Non pourvu	
UT Hauts de Seine Poste travail illégal	DIVAY Jean-Marc	Vote
UT Seine Saint Denis Gestionnaire FSE	GRENOUILLAT Bernard	
UR LANGUEDOC ROUSSILLON CT/SA	Non pourvu	
UR LANGUEDOC ROUSSILLON CT/SA Gestionnaire	PERRIER Gérald	
UR MIDI PYRENEES CT/SA Poste de référent entreprises adaptées	Non pourvu	
UT du Lot 1 poste section	Non pourvu	
UT du Tarn 2 postes SCT	Non pourvu	Vote
UT du Pas de Calais 1 poste section	LANNOY David	Site de Béthune
UT de l'Eure renseignements	Non pourvu	

UT du Maine et Loire 1 poste section	VAISSIE Virginie	Site de Angers
UT des Deux Sèvres 1 poste section	Non pourvu	
UT des Bouches du Rhône 1 poste Renseignements	Non pourvu	
UT des Bouches du Rhône 1 poste mut éco	Non pourvu	
DIECCTE MAYOTTE 1 poste renseignements	FRANÇAIS Olivier	
INTEFP 1 poste assistant formation	REGNIER Hélène	CIF de Nancy vote

OBSERVATIONS DIVERSES :

L'administration avait soumis **122 postes à pourvoir** en ouverture de CAP.

80 postes n'ont fait l'objet d'aucune candidature.

Sur les 42 postes avec candidats, 12 d'entre eux étaient en « priorité infra régionale ». La plupart des postes non pourvus le sont au motif qu'ils étaient placés en « priorité infra régionale » et ne disposaient que de candidatures nationales.

Le SYNTEF-CFDT avait alerté, dès l'ouverture de la CAP sur les conséquences pour le fonctionnement des services d'une telle politique purement comptable sans lien avec la réalité du terrain.

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

**Christelle SCANELLA (UR LANGUEDOC ROUSSILLON)
Manuel LACAMPAGNE (UT 72)**